

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 05/09/16  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 29/09/16  
Affichage le : 17/10/16  
Transmission préfecture le : 17/10/16  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20161007-lmc194375-DE-1-1  
Du : 17/10/16  
Délibération exécutoire le : 17/10/16

**COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du vendredi 7 octobre 2016**

**POLITIQUE C02 JEUNESSE**

**AIDE À LA JEUNESSE**

**BOURSES DE FORMATION DES ANIMATEURS  
DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME CÉCILE DUMOULIN ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente et notamment son article 32,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 22 janvier 2016 relative au budget primitif 2016 et fixant notamment les modalités de versement des subventions,

Vu les demandes présentées par les stagiaires,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'allouer une aide en faveur des stagiaires figurant en annexe pour leur formation B.A.F.A.  
DIT que les aides, soit 8 832 €, seront imputées au chapitre 65 article 6513 du budget départemental.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

### AIDE À LA JEUNESSE BOURSES DE FORMATION DES ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (38) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (3) : Alexandre Joly, Didier Jouy, Yves Vandewalle.